

Bonjour à toutes et tous, voici le bulletin de printemps.
 Encore merci à toutes et tous pour le renouvellement à Parcellère pour cette année 2026.
 Hiver pluvieux, Mars et Avril très "tempétueux" !
 Un démarrage compliqué pour les vignes mais tout semble rentrer dans l'ordre pour cette fin-avril.

Vos vignes...

Vos plantations sont en forme, on observe toutefois les dégâts des 3 années de sécheresse avec 5% des pieds asséchés et morts qui n'ont, vraisemblablement, pas survécus aux chaleurs écrasantes d'août 2025.



Nos plantiers 2026 de Grenaches blancs sont "en route" également. Tous les plantiers jusqu'à 5/7ans sont équipés d'un tuteur afin de les attacher et éviter la casse lors des journées de Tramontane. En cas de déficience de pluie, nous les arroseront tous les 15 à 20 jours avec un additif engrais naturel pour aider à l'enracinement.

Oïdium

Les premiers traitements débutent ce 15 avril avec une forte pression Oïdium. Ce champignon se développe principalement dans des conditions de température modérée et d'humidité élevée, souvent pendant les périodes critiques de croissance de la vigne. Il se développe à la surface des feuilles de la vigne et forme un "mycélium blanc et poudreux". L'oïdium affecte la qualité des raisins, entraînant une perte de rendement et des répercussions économiques pour les viticulteurs. Les raisins touchés peuvent être moins sucrés et présenter des défauts visuels.

L'oïdium peut causer des pertes de rendement importantes en réduisant la quantité de vendange. Il affecte également la qualité des raisins, entraînant des acidités anormales et des goûts de rance dans les vins. Certains cépages sont plus sensibles que d'autres, comme le Carignan, le Grenache, le Chardonnay...

En résumé, l'oïdium de la vigne est une maladie redoutable qui nécessite une vigilance continue. La prévention est toujours préférable à la réaction, et nous devons adopter des pratiques et des traitements adaptés pour protéger les vignes et l'environnement.



Rappel de vos avantages

- ✓ vos bouteilles personnalisées en AOP Collioure
- ✓ 3 journées sur votre parcelle avec espace braséro
- ✓ Participation aux vendanges
- ✓ Invitation à nos événements
- ✓ -10% à l'Intense Boutik Hôtel



Nous restons disponibles toute l'année pour toutes questions, visites et événements !